

Lillebonne. Un trou dans la caisse au lycée Conquérant : des conséquences pour les élèves

Cédric Thomire

3-4 minutes

"La situation financière du lycée n'est pas bonne". C'est le constat préoccupant qui a été fait le 17 novembre en conseil d'administration du lycée Guillaume-le-Conquérant, à Lillebonne. Ce trou dans la caisse n'est pas anodin. [Les personnels du lycée](#) interrogés par *Le Courrier Cauchois* indiquent qu'il a des incidences sur les sorties pédagogiques et sur l'achat de matériels utilisés en classe. Des sorties à Paris ou des séjours à l'étranger, habituellement organisés, n'auront pas lieu cette année. Le budget sera soumis au vote jeudi 27 novembre.

190 000€ de dépenses repoussées

Car ce sont 190 000€ de dépenses des années 2023 et 2024 qui ont été imputées sur le budget 2025 de l'établissement scolaire. L'ampleur de ce trou budgétaire a été consolidée au moment de préparer le budget de l'année 2026. Et il s'avère que la situation est pire qu'espérée. Pourtant, le rectorat avait été alerté dès 2024, selon des témoignages recueillis sous l'anonymat. Un nouveau courrier lui a été transmis début novembre, ainsi qu'à la Région pour demander une aide exceptionnelle afin de boucler le budget.

Des mesures fortes s'imposent

La Région confirme avoir été sollicitée le 12 novembre par [la nouvelle proviseure, Isabelle Baratte](#), concernant la situation budgétaire de l'établissement. "*Il s'avère que, en particulier après le départ en 2024 et la vacance de poste de plusieurs mois d'un secrétaire général, des difficultés de gestion et des difficultés liées au passage à un nouveau logiciel comptable de l'Etat, ont pesé dans l'exécution comptable alors que la situation budgétaire de l'établissement était plutôt positive*", explique la collectivité. La suite n'est guère rassurante : "*Après échange avec le Rectorat, la situation va imposer à l'établissement des mesures fortes de gestion (répartition des charges antérieures sur deux exercices budgétaires) afin de retrouver l'équilibre*". La Région souligne qu'il n'est pas possible pour elle de "*compenser financièrement des situations liées à la gestion par l'établissement des moyens qu'ils lui sont confiés, alors même que celui-ci est régulièrement doté*". A l'inverse, FCPE et PEEP ont décidé de mettre la main à la poche pour financer des projets précis.

Si le paiement d'une partie des factures est reporté à 2026, quelle sera la réaction des créanciers ? Il est difficile d'en savoir plus pour éclaircir la situation. Sollicité par *Le Courrier Cauchois*, le rectorat botte en touche. Sa réponse est laconique : "*La situation financière du lycée Guillaume-le-Conquérant est clairement identifiée et fait l'objet d'un suivi attentif, en lien avec la Région, afin de garantir le bon fonctionnement et la continuité des activités de l'établissement*".